



## **INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES CROSS CORPORATIF 53**

*Pour s'inscrire il faut, soit habiter, soit travailler en Mayenne (article 4 des statuts de l'association)*

L'inscription se fait sur un formulaire informatique et le paiement se fait en ligne

**Pour S'INSCRIRE** : <http://www.sportinnovation.fr/inscription3/inscription.php?crs=3080>

Date limite 11 novembre

Quand votre inscription sera validée, vous recevrez un mail de confirmation.

*(rappel : vous devrez insérer un certificat de moins d'un an à la date du dernier cross – Si vous fournissez une licence celle-ci doit couvrir aussi la période jusqu'au dernier cross.*

**Pour CONSULTER votre compte** : reportez vous au mail de confirmation que vous avez reçu.

Le retrait du dossard se fera le dimanche matin des cross suivants, de préférence avant le cross court,

**Votre dossard vous sera remis contre un chèque de caution de 20 Euros**